

ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS Session 2023

Fiche à destination des candidates et des candidats : Informations et conseils pour l'épreuve orale

Déroulement de l'épreuve

L'examineur vous accueille, vous fait déposer votre sac et vérifie votre identité. À partir de votre récapitulatif, dont il dispose déjà, il prend connaissance de l'œuvre que vous avez retenue pour la deuxième partie et il vous indique le texte qu'il a choisi pour votre explication linéaire. Il s'agit soit d'un texte d'une vingtaine de lignes, soit d'un passage de la même longueur sélectionné dans un texte plus long.

Vous devez disposer d'un double jeu de photocopies vierges de toute annotation. Vous pourrez avoir avec vous durant votre préparation la photocopie du texte ainsi que l'œuvre choisie pour la deuxième partie à condition que les extraits ayant fait l'objet d'une explication de texte ne soient pas annotés et que l'édition retenue ne propose pas des éléments de corrigé pour ces extraits. Le cas échéant, vous ne pourrez pas disposer de l'œuvre retenue durant les 30 minutes de préparation. **Aucun autre document n'est autorisé.**

L'examineur précise également la question de grammaire que vous aurez à préparer. Elle peut porter sur les programmes de Seconde et de Première. N'hésitez pas à lui demander de reformuler cette question, si vous ne la comprenez pas.

Le passage à expliquer et la question de grammaire figurent sur le bordereau que vous conservez durant la préparation, que vous signez et que vous remettez à votre examinateur au moment où vous passez devant lui.

Vous disposez de 30 minutes pour préparer les deux parties de l'épreuve (lecture et présentation du texte, explication linéaire et question de grammaire / présentation de l'œuvre choisie). Vous devez n'utiliser que le brouillon qui vous est fourni ; vous pouvez, durant la préparation, annoter le texte sur lequel vous travaillez.

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie de l'épreuve est notée sur 12 pts.

Il s'agit d'une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes de prose ou de vers d'un des textes étudiés dans l'année.

Situer et lire l'extrait :

Ce premier temps, d'une durée d'environ 12 min, ne peut porter que sur les textes indiqués sur votre récapitulatif. Si certains de vos textes dépassent une vingtaine de lignes, c'est à l'examineur seul qu'il revient de délimiter le passage à expliquer.

Épreuve orale de français

Il s'agit pour vous de :

- **situer très rapidement le passage à étudier, en vous centrant sur les éléments qui permettent de contextualiser cet extrait (identité et lien entre les personnages, moment du récit, nœud de l'intrigue, thème pour un poème, place dans le recueil, etc.);**

- **le lire à haute voix de façon juste et expressive le passage à expliquer.** Attention : ce temps de l'épreuve, d'une durée de 2 min environ, nécessite une préparation attentive au cours de l'année. Votre lecture, juste, fluide et expressive, doit montrer que vous comprenez bien le texte et que vous en restituez la singularité.

Ce premier temps est noté sur 2pts.

Faire l'explication linéaire du passage sélectionné :

Il s'agit d'une explication qui suit le fil du texte, sans nécessairement se dérouler mot à mot, ni même ligne à ligne. Vous aurez ainsi à rendre compte de l'enjeu du passage et de ses mouvements, à partir desquels vous pouvez mettre en valeur les lignes de force du texte, en vous attachant à proposer pour chaque idée et chaque élément mis en évidence, des exemples que vous aurez soin de citer et d'analyser. Les procédés d'écriture sont ainsi mis au service du sens et de l'intelligence du texte et participeront à la réussite de votre explication. Celle-ci doit permettre à l'examineur de vérifier votre maîtrise du texte, de son écriture et de ses enjeux. Elle ne donnera lieu à aucune reprise de la part de l'examineur, si vous utilisez les 8 min environ dont vous disposez. Veillez donc à bien gérer votre temps.

Ce deuxième temps est noté sur 8 pts.

Répondre à une question de grammaire :

Cette porte sur l'analyse syntaxique d'une phrase ou d'une partie de phrase qui est extraite du passage que vous aurez eu à expliquer. Elle prend appui sur le programme de grammaire de la classe de Seconde et de Première (hors lexique). Vous devez répondre, durant 2 min maximum, à la question en utilisant un vocabulaire grammatical adapté. L'examineur peut vous demander de préciser un ou deux éléments de votre réponse, sans dépasser le temps consacré à cette partie de l'épreuve.

Cette question est notée sur 2 pts.

La deuxième partie de l'épreuve est notée sur 8 points.

Vous devez présenter, dans un premier temps, une des œuvres lues au cours de l'année de Première. Il peut s'agir d'une des quatre œuvres intégrales étudiées dans l'année, ou d'une des quatre lectures cursives proposées par le professeur à la classe. Durant 2 min environ, vous aurez soin d'expliquer pour quelles raisons vous avez choisi de présenter cette œuvre et de rendre compte de votre lecture effective. Il ne s'agit pas pour autant de faire un résumé de celle-ci, mais de parler de manière vivante d'un texte que vous avez aimé, ou non d'ailleurs. On attend donc de vous une parole engagée et individuelle, en aucun cas, un texte collectif, lu ou récité. Développer un point de vue personnel et expert est donc essentiel. Vous pouvez disposer du

Épreuve orale de français

livre. Si vous avez eu l'occasion de tenir un carnet de lecture, vous pourrez vous référer à cette expérience et à ce qu'elle vous a apporté, mais vous n'aurez pas ce carnet en votre possession.

Dans un deuxième temps, l'examineur cherchera à établir la lecture effective et le degré d'appropriation de l'œuvre présentée. Dans le cas d'une lecture cursive, il est en mesure de vous faire réfléchir aux liens qui l'unissent à l'œuvre intégrale avec laquelle elle rentre en résonance.

Résumé des différents moments de l'épreuve orale et barème

Accueil :

- Vérification de l'identité et dépose du cartable.
- Prise de connaissance du texte à expliquer et de la question de grammaire.
- Préparation de 30 mn pour l'ensemble de l'épreuve.

1ère partie : 12 pts

- Brève présentation du texte et lecture expressive du texte à expliquer (2 min – 2pts)
- Explication linéaire du texte (8 mn – 8pts).
- Grammaire (2 min – 2pts).

2ème partie : 8 pts

- Présentation des raisons du choix de l'œuvre retenue (2 min maximum).
- Dialogue avec l'examineur (6 mn).

L'épreuve écrite et l'épreuve orale de Français sont dotées chacune d'un coefficient 5 pour les voies générale et technologique.